Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 168 (2018)

Artikel: Tolochenaz (VD) - La Caroline : du mésolithique à l'époque romaine en passant par la nécropole du Boiron

Autor: Gallay, Audrey / Burri-Wyser, Elena / Menna, François

Kapitel: 7: Synthèse et conclusion

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1036606

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

7. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Audrey Gallay et Elena Burri-Wyser

Le site de *La Caroline* se trouve au sud du village de Tolochenaz, sur la terrasse lémanique dite de 30 mètres, aussi connue localement sous le nom de *Crêt du Boiron*. C'est à cet endroit qu'ont été mises au jour, dès 1823, les premières sépultures du Bronze final de ce qui allait devenir, par la suite, la célèbre nécropole du *Boiron*. Depuis la fin du 19e siècle et jusqu'en 1951, de nombreuses tombes ont été découvertes sur cette terrasse de 30 mètres, mais également et en plus grand nombre, sur la terrasse de 10 mètres, généralement à la faveur de l'extraction des sables et graviers. En 2009, la future exploitation d'une gravière par l'entreprise Léman Granulats SA dans le périmètre de la région archéologique a conduit la Section d'archéologie cantonale à prescrire un diagnostic archéologique. À l'issue des sondages mécaniques, trois campagnes de fouilles extensives ont été réalisées entre 2009 et 2011 sur la totalité des terrains encore en place dans le périmètre de la gravière, soit une surface de plus de 23 000 m².

Quelle que soit la période concernée, seules les structures en creux sont conservées. Leur insertion stratigraphique est identique et, à de très rares exceptions près, elles ne se recoupent pas. La séquence sédimentaire valable pour l'ensemble du site se compose, de haut en bas, de terre végétale et d'une sous-couche remaniée par l'agriculture à la base de laquelle s'insèrent les structures, puis d'un horizon formé de sables lités ocre à roux décarbonatés et enfin de sables et graviers lités gris. Les importantes variations d'amplitude des sables ocre ont toutefois un impact sur l'état de conservation des vestiges.

Deux secteurs se distinguent par la nature et la densité des structures mises au jour. Le **secteur sud-ouest** (environ 3 400 m²) livre essentiellement des vestiges funéraires attribuables au Bronze final et à l'époque romaine regroupés sur une aire limitée en bordure de la pente conduisant à la terrasse inférieure de 10 mètres. Sur le **secteur nord-est** (environ 20 000 m²) sont implantées près de 130 structures de combustion de types divers qui ne comportent que peu de mobilier archéologique. Bien qu'environ 45 % d'entre elles ne puissent être datées, les occupations attestées sur ce secteur s'étendent entre le Mésolithique récent et l'époque romaine en passant par le Néolithique moyen, le Bronze récent et La Tène ancienne.

La première trace de présence humaine sur le site de *La Caroline* remonte au **Mésolithique récent** et est identifiée sur la base d'une seule datation radiocarbone réalisée sur un tronc de pin brûlé. Il provient d'une fosse de combustion atypique située dans le secteur nord-est.

Une tombe à inhumation, datée par radiocarbone du début de la **seconde moitié du 5e millénaire**, a été mise au jour dans le secteur sud-ouest. Près de cette sépulture d'orientation nord-est/sud-ouest et manifestement isolée, s'implanteront ensuite une nécropole du Bronze final ainsi qu'un petit ensemble funéraire d'époque romaine. Son architecture en coffre de bois est similaire à ce que l'on observe parfois dans les nécropoles Chamblandes à côté des cistes de pierres. Les seuls vestiges conservés du défunt sont deux dents. Quatre perles en lignite se trouvaient dans le comblement de la fosse, à l'extérieur du contenant et au-dessus du niveau présumé du corps. L'intérêt de cette tombe est surtout de mettre en évidence une nouvelle fois l'existence de tombes isolées

en coffre de bois au début du phénomène Chamblandes dans le Bassin lémanique.

La plus grande densité de vestiges appartient au **Néolithique moyen** pour lequel six datations radiocarbone mettent en évidence deux occupations rapprochées à la charnière entre les 5e et 4e millénaires. Elles sont représentées par au moins 37 structures en creux, attribuées soit sur la base du mobilier piégé, soit sur des datations de charbons. Cet important corpus, qui représente plus des deux tiers des vestiges datés du secteur nord-est, est constitué de 31 foyers en cuvette à pierres chauffées, d'une fosse de combustion et de quatre foyers en fosse ou rejets, auxquels s'ajoute une structure liée au rite funéraire de la crémation. De nombreuses structures présentent un remplissage sommital plus terreux qui comporte parfois du mobilier. Les vestiges se répartissent sur l'ensemble du secteur nord-est, qui s'étend sur près de 20000 m², avec des densités variables, mais plus importantes au nord de la zone. Ils témoignent d'un ou plusieurs habitats successifs pour lesquels l'absence de trou de poteau amène à postuler une architecture sur sablière basse ou en terre crue, telle qu'elle a été reconnue dans le sud de la France pour cette période. La sépulture secondaire à crémation, sise au sein de la plus grande concentration de foyers, se présente sous la forme d'une petite fosse subcirculaire remplie de limon brun gris peu cendreux comportant quelques esquilles d'os brûlé éparses appartenant à un individu adulte. Le mobilier déposé dans la fosse, céramique et silex, présente des stigmates de passage au feu.

Tous les types de matériaux non périssables sont représentés. La céramique est très fragmentée: 221 tessons pour un poids de 1.6 kg permettent de reconstituer un minimum de 31 récipients à pâte fine, bien cuits et soigneusement lissés. L'industrie lithique taillée est représentée par 32 silex et 11 quartz. Le façonnage et le débitage locaux sont attestés par la présence massive d'éclats de débitage et de retouche. Le débitage, à la pression sans chauffe préalable, est nettement orienté sur l'obtention de lamelles. Les matières premières, de très bonne qualité, sont occidentales ou méridionales, sauf une pièce provenant de la région d'Olten. Elles se regroupent entre les foyers par région d'origine et indiquent un débitage et un façonnage très localisés. Le matériel de mouture est représenté par 10 pièces. Deux percuteurs, un polissoir et un éventuel redresseur de flèches, peut-être plus récent, complètent la série. Tous ces éléments mobiliers présentent un tableau très homogène de la culture matérielle qui trouve des résonances dans le Néolithique moyen méridional et plus particulièrement le type La Roberte. On reconnaît dans cette culture matérielle une évolution du Chasséen qui trouve des parallèles sur le Plateau suisse et en Valais. Les vestiges de *La Caroline* constituent un ensemble remarquable n'ayant pas subi, à l'exception d'une érosion de surface, de perturbation liée à une occupation postérieure qui aurait détruit ou oblitéré ces structures. Ils permettent d'affiner la compréhension des changements culturels qui interviennent à la fin du 5e millénaire et de mieux appréhender la formation de la culture du Cortaillod classique, emblématique du Plateau suisse occidental, qui émerge à la suite de la rencontre de populations méridionales avec des cultures palafittiques plus orientales.

Le **Bronze récent** (BzD ou HaA) n'est représenté que par deux foyers en cuvette à pierres chauffées situés dans le secteur nord-est, l'un daté par radiocarbone, l'autre contenant le col d'une jarre carénée. Bien que très ténus, ces vestiges constituent l'une des rares traces d'occupation connues pour cette époque sur le Plateau suisse occidental.

Les vestiges du **Bronze final** sont représentés par 23 structures dont l'essentiel forme un ensemble funéraire en usage entre le HaB1 ancien et le HaB3 récent, implanté dans le secteur sud-ouest, en bordure de la terrasse de 30 mètres et à proximité immédiate de la sépulture de la seconde moitié du 5e millénaire. Deux fossés rectilignes peuvent lui être associés. Le plus imposant double le décrochement de la terrasse de 30 mètres et devait être un marqueur visuel important. Le second est nettement plus modeste et il est possible qu'il ait plutôt servi à délimiter des secteurs au sein de l'ensemble funéraire. Les tombes se répartissent entre 17 inhumations et une sépulture à crémation et font partie intégrante de la renommée nécropole du *Boiron*.

Dans l'importante monographie qu'il consacre au *Boiron* en 1977, Alain Beeching regroupe toute la documentation à disposition et parvient à étudier 34 sépultures qui se répartissent entre 17 inhumations, 15 incinérations et deux structures dont le rite ne peut plus être identifié. Toutes sont implantées sur la terrasse de 10 mètres. Les lacunes de la documentation ancienne sont toutefois importantes puisque dans un article qu'il publie en 1926, Henri Monod de Buren fait état de 79 tombes documentées. Les sépultures récemment mises au jour à *La Caroline* constituent donc les seuls témoins encore en notre possession des tombes découvertes sur la terrasse supérieure et confirment, si besoin est, que la nécropole du *Boiron* s'étend sur deux unités géomorphologiques structurant nettement le paysage.

Enrichie des découvertes de *La Caroline* et malgré l'ampleur des destructions anciennes, la nécropole du *Boiron* se compose actuellement d'une cinquantaine de tombes bien documentées qui se répartissent en deux tiers d'inhumations pour un tiers de sépultures à crémation. La pratique du biritualisme mérite d'être soulignée dans une Europe qui alors incinère ses défunts de façon presque exclusive. Le biritualisme semble ainsi être la norme dans une aire comprenant le Bassin lémanique et la Haute-Savoie où il est notamment connu à Lausanne VD - *Vidy*, Saint-Prex VD - *La Moraine*, Douvaine (Haute-Savoie) - *Vers-les-Portes*, mais il est également ponctuellement présent dans une sphère occidentale plus large comme par exemple à Soucy (Yonne) - *Mocques Bouteilles*.

Les découvertes de *La Caroline* permettent toutefois de mettre en évidence la prédominance de l'inhumation sur la terrasse supérieure qui s'oppose à la situation apparemment plus équilibrée anciennement observée sur la terrasse de 10 mètres. La seule sépulture à crémation mise au jour à *La Caroline* est celle d'un défunt adulte. Elle se présente sous la forme d'une petite fosse circulaire au fond de laquelle a été déposé un coffre probablement rectangulaire contenant des résidus de crémation comportant des esquilles d'os brûlé et des fragments de mobilier épars. Sur le coffre a été déposé un vase en céramique contenant de nombreuses esquilles osseuses brûlées. Cette structure s'inscrit dans la forme 4 du premier type de structure (tombes en fosse, avec jarres et/ou petits coffres carrés) décrit par Patrick Moinat et Mireille David-Elbiali à l'occasion de leur étude de l'ensemble funéraire de *Vidy* et confirme la coexistence au *Boiron* des trois types de fosses identifiées à *Vidy*.

Les inhumations de *La Caroline* doublent le corpus du *Boiron* répertorié par Alain Beeching et apportent un nouvel éclairage sur les aménagements internes des tombes en mettant en évidence des architectures mixtes de bois et de dalle(s). Bien que l'état de conservation des sépultures ne permette pas de restitution fine des éléments organiques, il est établi que les dalles, vraisemblablement invisibles en surface, reposent directement sur un couvercle de bois, soutenu, au moins dans la moitié des cas, par des parois latérales également en bois. Dans deux tombes, l'hypothèse d'un contenant de type tronc évidé équarri peut être proposée. La longueur des fosses est particulièrement disproportionnée par rapport à l'espace occupé par le défunt. Nous émettons l'hypothèse que ce creusement trop long permet à deux officiants de se tenir au fond de la fosse, de part et d'autre du défunt afin de disposer les offrandes puis de mettre en place le couvercle et la ou les dalle(s).

Dans ces tombes, les défunts reposent sur le dos avec les membres inférieurs en extension, dans une position relativement standardisée où la disposition des bras est toutefois plus variable. Quelques exceptions peuvent être observées avec des défunts reposant sur le côté. Il n'existe visiblement aucune distinction d'architecture ou de disposition du corps en fonction de l'âge ou du sexe des individus. À l'exception peut-être des plus petits d'entre eux (0 an), les jeunes défunts sont déposés dans l'espace funéraire et leurs tombes sont installées parmi celles des adultes des deux sexes. L'exception notoire concerne la tombe d'un individu adulte de sexe masculin déposé dans un fossé, sur le ventre, au centre de la surface délimitée par un fossé circulaire.

Les coffres de dalles contenant des offrandes déposées aux pieds ou au-delà de la tête du défunt, anciennement mis en évidence au *Boiron* ne se retrouvent pas à *La Caroline*. Cette absence conditionne fortement la représentation des récipients en céramique dans les tombes, celles de la terrasse de 10 mètres étant de ce point de vue nettement mieux dotées que celles de *La Caroline* qui ne livrent généralement qu'un seul récipient par tombe. La disposition de ce récipient, étroitement lié au corps, permet par ailleurs de supposer qu'il contient un viatique et de le distinguer ainsi des offrandes déposées dans un espace réservé de la fosse. Le corpus céramique se compose ainsi de 17 formes reconnaissables.

À l'inverse, les éléments de parure, en métal, verre et ambre, sont nettement plus nombreux et variés. Ils comprennent 36 perles en ambre, verre et faïence vitreuse ainsi que 23 objets en bronze appartenant à sept catégories : épingles, alêne, annelets, rasoirs, bracelets, bagues et anneaux de cheville. Ces éléments s'associent pour former des parures appartenant au costume du défunt, qui semble mieux doté à *La Caroline* qu'au *Boiron* ou dans les autres nécropoles lémaniques. Les défunts sont parés de tous les attributs dévolus à leur genre/âge ou seulement d'une partie d'entre eux. La parure des femmes peut être plus abondante que celle des hommes, mais dans les deux cas, les individus âgés semblent plus richement parés. Les enfants sont dotés de colliers formés de perles d'ambre et/ou de bracelets dont la taille est adaptée à leur âge.

La nécropole se développe entre le HaB1 ancien et le HaB3 récent, avec un gradient chronologique d'est en ouest. Les inhumations, qui sont orientées ouest-est, font donc vraisemblablement face à l'accès principal de la nécropole que l'on se propose de restituer du côté oriental, à proximité de la sépulture la plus ancienne. Il

est par ailleurs possible que la *Grande Cité* de Morges située à quelques kilomètres à l'est du *Boiron* puisse être le site d'habitat correspondant à la nécropole.

Le tombes de *La Caroline* s'insèrent parfaitement parmi les nombreux ensembles anciennement mis au jour dans la région lémanique qui forment une unité culturelle se distinguant non seulement des champs d'urnes contemporains connus en Europe centrale et dans le Jura, mais également des tombes en enclos du centre-est de la France. Elles témoignent de l'existence de quatre rituels différents selon que le défunt soit incinéré ou inhumé et qu'il soit ou non doté d'offrandes.

Deux dépôts secondaires liés au rite funéraire de la crémation sont attribués à La **Tène ancienne**. Il s'agit des seuls vestiges attribuables à cette période. Ils se présentent sous la forme de deux petites fosses situées dans le secteur nord-est et séparées par une distance d'environ 7 mètres. Elles sont comblées de résidus de crémation comportant des esquilles d'os brûlé et du mobilier métallique épars. Chacune contient un aménagement de galets non rubéfiés au fond du creusement. Le mobilier de la première fosse est constitué d'une fibule certosaoïde ancienne et de deux rivets en bronze, ainsi que d'un anneau en fer. La seconde a livré un crochet de ceinture trapézoïdal non ajouré en fer et une pointe d'ardillon en bronze. Il s'agit donc de deux structures analogues, tant du point de vue du mobilier que de l'architecture. Les esquilles osseuses appartiennent à au moins un individu adulte, mais on ne peut assurer qu'il s'agisse d'un seul individu dont les restes auraient été distribués entre les deux structures.

Le mobilier est typique de la phase ancienne de La Tène A, LTA1, période méconnue sur le Plateau suisse. Ces deux structures s'inscrivent ainsi parmi les très rares attestations pour cette époque, à la fois de pratiques funéraires distinctes des tumulus hallstattiens, et du rituel de la crémation. Le mobilier, surtout l'agrafe de ceinture, renvoie à l'aire celtique du Rhin moyen et de la Champagne. Il est aussi à noter que ces structures sont localisées dans le secteur nord-est et donc à l'écart de la zone funéraire implantée dans le secteur sud-ouest.

Les 28 structures de l'**époque romaine** se concentrent essentiellement sur une période d'environ 70 ans, entre la seconde moitié du 1er siècle et le premier quart du 2e siècle de notre ère. Elles s'organisent en deux groupes. Le premier, constitué d'un peu plus de la moitié des vestiges, forme un petit ensemble funéraire établi dans le secteur sud-ouest à proximité immédiate de la nécropole du Bronze final. Le second est représenté essentiellement par des structures de combustion dispersées dans le secteur nord-est, dont l'occupation semble limitée à des fréquentations ponctuelles entre le 2e siècle av. et la fin du 4e siècle ap. J.-C. Parmi elles figurent notamment de grandes fosses ayant subi une combustion intense. Elles s'organisent par paires associant une fosse allongée à une autre de morphologie plus trapue. Leur comblement est très charbonneux mais ne comporte aucun élément mobilier à l'exception parfois de très rares éclats de terre cuite architecturale. Aucun argument ne permet de les rattacher à la nécropole et leur fonction reste indéterminée, peut-être à mettre en lien avec des activités agroalimentaires, telles que fumage ou torréfaction.

La nécropole est caractérisée par la pratique conjointe de la crémation et de l'inhumation. Cette dernière n'est toutefois représentée que par la sépulture d'un homme adulte dans les mains duquel ont été déposées deux monnaies. Les 16 autres structures renvoient à la pratique funéraire de la crémation et se présentent, à une exception près, sous la forme de fosses simples au comblement formé de résidus de crémation dans lesquels sont dispersés des esquilles d'os brûlé et du mobilier. Bien que leur interprétation soit délicate en raison des difficultés de distinction entre structure primaire et secondaire, puis entre sépulture et fosse annexe, nous proposons l'hypothèse que cet ensemble funéraire est formé, en plus de la tombe à inhumation, d'un bûcher en fosse auquel peut vraisemblablement être associé un trou de poteau, de quatre à huit sépultures secondaires et de cinq structures non sépulcrales. Les sépultures s'organisent autour d'un tracé formant la périphérie de l'ensemble funéraire et à l'intérieur duquel sont implantés le bûcher et les fosses non sépulcrales. Le bûcher en fosse permet d'apporter un éclairage sur ce type de vestige méconnu en contexte régional : le bris d'un *dolium* et le dépôt d'un balsamaire en verre en surface de la couche de crémation pourraient témoigner d'une variante locale d'une pratique de condamation du bûcher notamment mise en évidence dans le sud de la Gaule.

Les assemblages d'esquilles osseuses brûlées mis au jour dans chaque structure se caractérisent par leur faible poids et leur fragmentation très importante. L'étude ostéologique ne livre ainsi que des données lacunaires : chaque fosse semble contenir les restes d'un seul individu et aucun défunt immature n'a pu être identifié. Une sépulture secondaire pourrait être féminine, selon l'étude des clous de chaussure. La présence de quelques esquilles brûlées appartenant à de la faune dans certaines fosses indique le dépôt sur le bûcher de morceaux

de viande de qualité provenant essentiellement des parties arrières de porc. Cette situation a souvent été mise en évidence au niveau régional, notamment dans la région d'Avenches.

Une expertise anthracologique sur les résidus de charbons issus de six fosses révèle des assemblages monospécifiques formés de hêtre ou de chêne. Une seule fosse livre toutefois huit essences différentes et trouve un parallèle presque exact à Lully FR - *La Faye* dans la tombe T2A. Aucune correspondance ne peut toutefois être établie entre la nature des assemblages charbonneux et les interprétations fonctionnelles des structures, la chronologie ou encore la répartition spatiale.

De manière générale, le mobilier mis au jour est peu abondant et fragmentaire. À l'exception d'un balsamaire en verre, de quelques clous témoignant de trois paires de chaussures neuves et d'un possible coffret, tous les objets portent des traces de passage au feu. Une structure, par ailleurs implantée à l'écart des autres, livre un assemblage qui se distingue par la quantité d'objets et leur qualité. Il est formé d'un miroir en bronze et de douze récipients, dont la moitié est en verre. Parmi le vaisselier céramique, signalons que, comme cela a déjà été souvent mis en évidence dans des ensembles contemporains, les cruches prédominent et sont représentées par un ou deux exemplaires dans chaque fosse. Le mobilier métallique est, pour sa part, caractérisé par une très forte présence de clous de menuiserie majoritairement brûlés. Deux fosses non sépulcrales en livrent toutefois plusieurs exemplaires non brûlés sans que les données de terrain permettent de restituer de coffrages installés dans la fosse. Si cette observation ne peut être interprétée, elle souligne les interrogations qui subsistent au sujet des structures qualifiées de non sépulcrales.

Le petit ensemble funéraire d'époque romaine de *La Caroline* participe ainsi à la connaissance des pratiques funéraires en contexte rural, particulièrement en ce qui concerne les structures liées au rite de la crémation. Il se révèle modeste, tant en nombre de structures qu'en quantité et qualité du mobilier, mais, au niveau régional, il trouve d'intéressants parallèles entre Bonvillars et Concise où trois ensembles de même type ont été mis au jour. Les nombreuses similitudes observées permettent de relever certaines caractéristiques communes d'un rituel funéraire qui semble relativement codifié et, en tout les cas, soigné. Leur modestie apparente ne permet évidemment pas de tirer des conclusions quant au statut socio-économique des défunts et de leurs proches. Seule la relation avérée avec un site d'habitat correspondant permettrait de bâtir quelques hypothèses.

Le site de *La Caroline* s'insère ainsi dans un vaste réseau de vestiges d'époque romaine localisés à proximité, mais dont la fonction et/ou la chronologie ne sont que rarement identifiées. Deux autres nécropoles, localisées à Buchillon et Saint-Prex, sont implantées le long de la voie romaine reliant Genève à Morges en bordure du lac. Bien qu'il n'ait pas été formellement identifié à Tolochenaz, cet axe de circulation passe probablement juste en contrebas de l'ensemble funéraire sur la terrasse de 10 mètres, à proximité de l'actuelle route cantonale. Le long de cette voie, élément structurant du paysage, trois nécropoles sont ainsi implantées, pratiquement à équidistance les unes des autres, tous les deux ou trois kilomètres. À l'image de la moitié sud de la Gaule, où les sépultures en contexte rural sont fréquemment dispersées par petits groupes dans les finages des domaines agricoles et où la connaissance encore lacunaire des domaines ruraux et des limites de leur territoire limite fortement les hypothèses d'association, il est particulièrement difficile de mettre en lien nécropole et site d'habitat à Tolochenaz. Tout au plus peut-on mentionner l'existence d'occupations d'époque romaine immédiatement au sud-ouest de la zone fouillée, sur la rive droite de la rivière *Boiron* sur les communes de Saint-Prex et de Lully, sans que leur fonction et leur chronologie soient connues.

CONCLUSION

Les différentes occupations mises en évidence à *La Caroline* amènent plusieurs réflexions d'ordre général. Il est tout d'abord remarquable qu'à Tolochenaz, les terrasses lémaniques livrent autant de vestiges d'époques différentes. Sur ces unités géomorphologiques, la sédimentation naturelle est en effet quasiment nulle depuis leur mise en place. Elles n'ont par ailleurs pas été épargnées par l'exploitation de leurs ressources (sables et graviers) ainsi que par une importante érosion, notamment causée par l'exploitation agricole du sol. Tous les vestiges mis au jour sont ainsi des structures en creux, alors que les sols et les couches de circulation contemporains des occupations ne sont plus conservés.

Les recoupements étant inexistants ou rarissimes entre les vestiges des différentes périodes, aucune occupation ne semble avoir détruit ou compromis la compréhension des ensembles antérieurs et ce malgré une densité relativement importante de structures

dans certaines zones. Le site de *La Caroline* offre ainsi la chance d'étudier chaque occupation pour elle-même, tout en gardant en mémoire que près de la moitié des structures de combustion du secteur nord-est ne sont pas datées, mais également de s'intéresser de manière diachronique à cette portion de territoire où la mémoire des lieux semble perdurer durant plusieurs siècles.

La densité de vestiges et l'absence de recoupements permettent en effet d'évoquer la présence d'éléments structurant l'espace visibles durant des centaines d'années. Il faut ainsi envisager l'existence de signalisations de surface de faible impact sur le sol qui ne nous sont pas parvenus, à l'exception notoire de deux fossés linéaires délimitant la nécropole du Bronze final. Cette observation est valable aussi bien pour le secteur nord-est et ses très nombreuses structures de combustion que pour les différentes phases du secteur funéraire au sud-ouest.

Cette partition du site en un secteur funéraire et une zone dévolue à l'habitat et/ou à des activités agro-artisanales est par ailleurs l'une des caractéristiques marquante du site de *La Caroline*. Cette division est pérenne durant plusieurs millénaires, puisque le secteur funéraire comprend une sépulture du Néolithique moyen à proximité de laquelle s'implantent ultérieurement une portion de la nécropole du *Boiron* et enfin un ensemble funéraire de l'époque romaine. À l'opposé, la zone dévolue aux activités domestiques ou agricoles se détermine peut-être dès le Mésolithique, mais en tout cas dès le Néolithique moyen en passant par le Bronze récent, le Bronze final et la période romaine. Seules une fosse à caractère funéraire du Néolithique moyen, mais c'est une constante des habitats de la sphère chasséenne de contenir des sépultures, et deux sépultures à crémation de La Tène ancienne font exception à cette stricte séparation des espaces puisqu'elles sont implantées dans le secteur nord-est.

La perduration de zones funéraires au cours des siècles entrecoupée de périodes plus ou moins longues d'interruption est un phénomène largement avéré et ce qu'elles que soient les périodes concernées. Il en existe en effet de nombreux exemples parmi lesquelles figurent les nécropoles du Bronze final des vallées de l'Yonne et de la haute Seine qui sont implantées auprès des vestiges de monuments funéraires antérieurs dans des espaces sépulcraux qui sont encore en activité au Second âge du Fer (Rottier *et al.* 2012). Les nécropoles protohistoriques du Sénonais en constituent d'autres exemples. On relèvera ici le cas de celle de Soucy - *Mocques Bouteilles* (Baray *et al.* 1994) où un ensemble funéraire tumulaire du Bronze final et de la période laténienne partage l'espace avec une sépulture gallo-romaine puis avec une centaine de sépultures du Haut Moyen Âge. L'implantation de la tombe gallo-romaine dans le fossé sud d'un enclos laténien suggère qu'il devait encore être matérialisé en surface après plusieurs siècles d'abandon. De même, la nécropole du Haut Moyen Âge ne perturbe pas les structures préexistantes et les tumuli du Bronze final devaient donc certainement structurer encore le paysage (Baray *et al.* 1994, p. 170). Rien qu'en France, de nombreux autres exemples sont encore répertoriés tant au nord qu'au sud du pays (voir par exemple Ancel 2012 p. 151 ou Tranoy *et al.* 2009, p.260). Surtout, plus près de Tolochenaz, citons bien sûr la nécropole de Lausanne VD - *Vidy* (Moinat et David-Elbiali 2003, Kaenel 2010) où cistes néolithiques, sépultures du Bronze final et de La Tène finale se cotoyent. Quelques kilomètres plus à l'est, à Pully VD - *Chamblandes*, le remploi de stèles néolithiques du site éponyme en guise de dalles est attesté pour la tombe du Bronze final St. 70.

Il en est de même pour l'habitat qui s'installe de manière privilégiée dans des zones propices, par exemple à proximité d'une source. Nous pouvons ainsi noter qu'un domaine d'époque moderne se trouve à Tolochenaz en bordure immédiate de la zone nord-ouest, sa construction ayant sans doute détruit une partie des vestiges néolithiques. Quant aux exemples de sites à occupations superposées, ils sont légion, au point qu'il s'agit quasiment de la norme pour les sites pré- et protohistoriques. Pour le terrestre hors contexte urbain, nous pouvons ainsi citer les découvertes de long de l'autoroute A5 à Onnens qui se composent de vestiges d'implantations plus ou moins pérennes s'étalant du Mésolithique au Second âge du Fer, voire à l'époque romaine, dans au moins quatre gisements.

Nous conclurons cet ouvrage en soulignant l'intérêt de l'étude de cette petite portion de territoire connue sous le nom de *Crêt du Boiron*. Notre connaissance des occupations de cette terrasse est intimement liée à l'exploitation des sables et graviers et ce depuis les premières mentions anecdotiques de présence d'un mammouth, dont une molaire et une défense ont été découvertes au milieu du 19e siècle (Forel 1908, p. 104), jusqu'aux fouilles de 2009 - 2011 présentées dans cet ouvrage.

À l'aide d'anciennes éditions des cartes topographiques suisses, nous avons pu retracer les zones d'implantation des gravières au fil du temps et situer approximativement certaines trouvailles anciennes. Il est ainsi possible de replacer la découverte de 15 à 20 foyers relatée par

Henri Monod de Buren en 1926 directement au nord du secteur sud-ouest de *La Caroline*. Le foyer non daté St. 1104 mis au jour en 2009 pourrait bien en être la manifestation la plus méridionale. La zone dévolue aux structures de combustion sur le secteur nord-est s'étendait peut-être alors de manière continue en direction de l'ouest tout en restant à distance respectable des occupations funéraires.

Pour en terminer avec les différentes occupations du *Crêt du Boiron*, mentionnons enfin que le lieu a abrité les fourches patibulaires de Morges jusqu'au 18e siècle (Forel 1908, p. 104). Des vestiges de ce gibet, déplacés, peuvent toujours y être observés. Les corps des condamnés ne devaient toutefois pas être ensevelis dans le périmètre exploré par les fouilles de 2009 à 2011.

Quoi qu'il en soit, le *Crêt du Boiron* et la terrasse de 10 mètres située en contrebas devaient être propices aux passages comme à l'installation, encadrés par le ruisseau du Boiron et une source. Les occupations s'implantent ainsi en un lieu ouvert, facilement accessible, bordant les axes de circulation longeant les rives du Léman, et formant un promontoire s'avançant sur le lac. La vue dégagée sur le lac et les Alpes en constituent également des attraits qui ont certainement été appréciés bien avant les interventions archéologiques de 2009 à 2011.